

Les retombées économiques induites par le tourisme sont importantes pour le développement de notre territoire. Par son histoire, son patrimoine bâti, culturel et naturel exceptionnel, le Cœur de Drôme bénéficie d'une forte attractivité. Dans le cadre de sa compétence touristique, l'intercommunalité agit pour préserver ce patrimoine, informer et accueillir les touristes, accompagner les acteurs du tourisme ... dans un contexte de changement climatique, tout en prenant en compte les enjeux liés à l'acceptabilité du tourisme par les habitants.

## STRATÉGIE TOURISTIQUE DU CŒUR DE DRÔME

La stratégie touristique (2021-2026) a été élaborée à la fin du précédent mandat sur le périmètre de la Vallée de la Drôme, soit sur les territoires des communautés de communes du Crestois et du Pays de Saillans et du Val de Drôme. Elle est le fruit d'une co-construction avec l'ensemble des acteurs du tourisme. Des séminaires, des questionnaires en ligne et des entretiens ont été réalisés afin que cette stratégie soit avant tout une dynamique territoriale partagée. Aujourd'hui, la stratégie touristique est mise en œuvre au quotidien par les équipes des offices de tourisme des deux communautés de communes.

La stratégie touristique répond aux enjeux suivants :

- l'intégration du tourisme dans les politiques de développement local,
- la coordination et mise en écosystème des acteurs locaux,
- l'anticipation des effets du changement climatique sur le tourisme,
- l'intégration des habitants dans les problématiques de développement touristique.

Cette stratégie a été par ailleurs élaborée en cohérence avec la politique du Département en matière de développement touristique et d'attractivité, qui développe la marque « Drôme C'est ma Nature » au travers son Agence d'Attractivité. Celle-ci organise, anime et coordonne les actions «tourismes et loisirs» sur le Département. La communauté de communes en est un membre actif depuis sa création en décembre 2022.

**32** millions d'euros  
de consommation  
touristique sur le  
territoire en moyenne

**189 984** nuitées  
passées en coeur de  
Drôme en 2022 (adultes  
payant la taxe de séjour)  
+ 9 % par rapport à 2021

**184** hébergements sur  
le territoire en 2022

**128 000 €**  
de taxe de séjour en 2022  
(+22 % par rapport à 2019)

**178 500 €**  
de subventions versées  
à l'office de tourisme en  
2023 (67 830 € en 2014)

## RAPPROCHEMENT

### DES OFFICES DE TOURISME

Judi 25 et mardi 30 mai, les communautés de communes du Crestois et du Pays de Saillans - Cœur de Drôme et du Val de Drôme ont respectivement voté à l'unanimité une même délibération de principe sur les modalités de la création d'un EPIC commun aux deux intercommunalités pour la destination touristique « Vallée de la Drôme ». L'objectif étant de mettre en place un outil performant et professionnel qui permettra une cohérence de l'offre touristique sur les deux territoires tout en mettant en œuvre un plan d'action ambitieux pour répondre aux évolutions du secteur et aux nouvelles attentes des touristes.

Un groupe de travail composé d'élus et un autre de techniciens vont dans les mois à venir se réunir pour la mise en place opérationnelle du nouvel établissement, tant sur sa structuration (définition des statuts et de la gouvernance, comité de direction notamment), que sur son organisation (administration générale, organisation RH et budgétaire).



## LES AIDES À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE (A.I.E)

### Projets agritouristiques & Label Accueil Vélo

La communauté de communes souhaite conforter le tissu économique local et participer à l'attractivité du territoire, en soutenant les investissements immobiliers à travers deux aides co-financées par le Département :

- **L'agritourisme** qui joue un rôle économique, social, éducatif et touristique. Les activités soutenues sont notamment l'accueil pédagogique, de loisir, de bien-être, de restauration à la ferme, ou l'amélioration de l'accueil des visiteurs, qui ont pour but d'offrir un agritourisme durable en adéquation avec les changements climatiques. Cette aide vise donc à apporter un soutien (subvention d'investissement) aux projets agritouristiques portés par des exploitations agricoles.

- **L'Accueil Vélo** est une aide qui soutient les établissements d'hébergements touristiques, dans la mise en place des équipements nécessaires à l'accueil des cyclistes et le déploiement du Label Accueil Vélo dans la Drôme. Les hébergements touristiques concernés doivent être classés et/ou labellisés.

## DESTINATION PLEINE NATURE

### POUR TOUS LES NIVEAUX ET TOUTES LES ENVIES

Avec ses espaces naturels et protégés et son réseau de randonnée, le Cœur de Drôme offre un vaste terrain d'exploration pour les loisirs et sports de nature. Course à pied, randonnée pédestre, VTT, équitation, activités aquatiques, sont autant d'attraits touristiques sur le territoire. L'enjeu pour la communauté de communes est de consolider une « destination de pleine nature », pourvoyeuse de développement touristique et respectueuse d'un patrimoine naturel à préserver, tant pour les touristes que pour les habitants.

## AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES

### DANS LES VILLAGES DE MONTAGNE - 10 VISIONS DU PAYSAGE

Les paysages des villages de montagne font partie des richesses incontournables de notre territoire. À ce titre, la communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans, en étroite collaboration avec les communes et les partenaires du territoire (ONF, associations...), a aménagé sur chaque site un mobilier original qui a pour vocation de faire comprendre l'essentiel du paysage à travers différents regards.

Venez découvrir les 9 aménagements qui ont été réalisés sur les 9 villages de montagne de la communauté de communes : Aurel, Chastel-Arnaud, Espenel, La Chaudière, Rimont-et-Savel, Saint-Benoît-en-Diois, Saint-Sauveur-en-Diois, Vercheny et Véronne. **LA 10<sup>ÈME</sup> VISION EST LA VÔTRE**

**65 796**

nombre de passages  
sur la vélodrome  
(touristes, habitants...)  
sur une année

**5 772 €**

versés aux associations  
pour l'entretien des  
sentiers (pédestres  
et VTT)

**13 000 €**

pour accompagner  
les projets  
d'embellissement  
des communes de  
montagne en 2023

